



55 rue Navier
75017 Paris
01 42 28 50 38
club@scuf.org

136^{ème} Assemblée Générale du SCUF – 10 février 2022

Paris, le 19 janvier 2022

Résolutions soumises aux votes 136^{ème} Assemblée Générale du 10 février 2022

Première résolution

L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de la 135^{ème} assemblée générale du 15 décembre 2021.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve le rapport moral et sportif sur l'exercice 2020- 2021 tel qu'il lui a été présenté par le Président.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes sur l'exercice 2020-2021 qui se traduisent par un bénéfice de 63.129,85 € ainsi que le rapport financier présenté par le Trésorier Général. Elle décide d'affecter cette somme au report à nouveau.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale prend acte, compte tenu de l'acquisition, durant l'exercice 2020-2021, d'un bien destiné, après travaux, à devenir le siège du SCUF, du respect des volontés testamentaires de Monsieur Jean Pierre Banzet et approuve, en tant que de besoin, le transfert en fonds propres statutaires des sommes précédemment affectées en fonds reportés et dédiés.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice 2020-2021.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale approuve le projet de budget 2021-2022 qui prévoit un total de produits de 1 336 370€ conduisant à un résultat au minimum à l'équilibre. Elle approuve, en conséquence, les montants des cotisations fixées pour chacune des sections.

Septième résolution

L'Assemblée Générale ratifie le transfert du siège social du SCUF du 31 rue Gauthey 75017 Paris au 55 rue Navier 75017 Paris décidé par le Conseil d'administration du 15 décembre 2021.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale réélit pour 3 ans, comme membres du Conseil, les personnes suivantes : Messieurs Laurent Chabé, José Degli Esposti, Laurent Laguerre.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale élit pour 3 ans, comme nouveaux membres du Conseil,

SPORTING CLUB UNIVERSITAIRE DE FRANCE

Reconnu d'utilité publique par décret ministériel
en date du 28 novembre 1969

FONDEE EN 1895

N° SIRET : 78471421400037

N° agrément Jeunesse et Sport :

11812 du 26 mars 1952

Madame Chloé Oury ainsi que Monsieur Frédéric Daille sur les postes rendus vacants par des démissions.